SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE – CGT

126 rue de l'Université – BP 24
75355 PARIS 07 SP

SOUTIEN À LA PÉTITION DES CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC :

LEURS REVENDICATIONS SONT LÉGITIMES !

Assemblée nationale, le 4 mai 2023

Chères collègues, chers collègues,

Depuis plusieurs semaines, une pétition *(voir document joint)* circule dans les services de l'Assemblée nationale afin de porter une liste de revendications propres aux contractuels de droit public employés par l'Assemblée nationale.

Le SPAN-CGT estime que ces revendications sont légitimes. Il les a d'ailleurs défendues lors d'une rencontre, en décembre, avec la direction des Ressources humaines et dans un courrier adressé au Collège des Questeurs en mars dernier – resté, à ce jour, sans réponse.

Nous sommes particulièrement sensibles à la volonté de devenir fonctionnaires exprimée dans la pétition. Pour notre syndicat, l'unification des conditions d'emploi de l'ensemble des personnels par le statut de la fonction publique parlementaire répondrait en effet aux principales revendications portées.

Non seulement la satisfaction de ces revendications et l'intégration par concours de celles et ceux de nos collègues contractuels qui le souhaitent n'enlèveraient rien aux fonctionnaires mais, bien au contraire, elles consolideraient le statut et seraient un point d'appui important pour le renforcement des droits de toutes et de tous.

Au regard des dizaines de recrutements de contractuels intervenus depuis 2017 sur des postes non spécialisés, il apparaît avec évidence que l'organisation de concours massifs aurait été nécessaire. Cela rend d'autant plus indispensable l'organisation dans les meilleurs délais, *a minima,* d'un concours d'agents et d'un concours d'assistants de direction et de gestion de grande ampleur, à la fois pour répondre aux besoins des services et pour permettre l'intégration de nos collègues contractuels.

Dans ce contexte, le SPAN-CGT ne peut que soutenir sans réserve l'initiative prise par nos collègues contractuels pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de leurs droits.

Chaque signature supplémentaire renforcera leur démarche et donnera davantage de poids à leurs revendications lors des négociations à venir avec les autorités administratives et politiques de l'Assemblée.

Aussi, le SPAN-CGT invite celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à signer la pétition, comme l'ont déjà fait, avant eux, plus d'une centaine de contractuels. Il s'engage, dès à présent, à relancer les Questeurs afin d'obtenir un rendez-vous pour les défendre.

Contractuels de droit public
des
Directions de l'Assemblée nationale

Nous, contractuels de droit public des Directions de l'Assemblée nationale, assurons les mêmes missions et avons les mêmes devoirs que nos collègues fonctionnaires. Cependant, nos droits diffèrent.

La mise en place en 2021 d'un cadre d'emploi a permis une reconnaissance réglementaire de notre situation à l'Assemblée nationale, mais nous pensons que cela ne représente qu'un premier jalon qu'il est nécessaire et urgent d'améliorer. En effet, beaucoup reste à faire.

Nous souhaitons que ceux d'entre nous qui le désirent puissent accéder au statut de fonctionnaire parlementaire et nous appelons de nos vœux des opportunités de titularisation.

En attendant, pour améliorer nos conditions d'emploi et de travail nous demandons à ce que les revendications suivantes soient satisfaites :

- **signature de CDI pour résoudre le problème de la précarité ;**
- **augmentation de tous les salaires pour faire face à l'inflation et améliorer notre solvabilité ;**
- **à travail égal, salaire égal entre contractuels et fonctionnaires ;**
- **respect des limitation du temps de travail ;**
- **aides à l'accès au logement ;**
- **extension de l'article 69 du Règlement aux femmes contractuelles et mise en œuvre de partenariats avec des réseaux pour obtenir un mode de garde pour nos enfants ;**
- **accès facilité à la formation professionnelle pour les personnels dans tous les services ;**
- **amélioration de la complémentaire santé : notamment par l'accès au tiers payant pour les contractuels et création de différents paniers de soin.**

Nom	Prénom	Direction	Signature